

La Conférence TransJurassienne défend les atouts de l'Arc jurassien

Les coprésidents de la Conférence TransJurassienne (CTJ) se sont réunis le 4 avril à Courtelary (Suisse), afin de faire un point d'étape sur les grands enjeux de la stratégie de coopération transfrontalière. Parmi les nombreux sujets abordés : la défense de la liaison TGV Lyria, le soutien à l'inscription des savoir-faire horlogers au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco et la mise en place d'un accompagnement aux projets touristiques transfrontaliers.

Sécurisation de la liaison ferroviaire TGV Lyria

Les coprésidents ont traité du projet de la société Lyria de suppression d'un aller-retour quotidien en TGV sur la liaison Paris – Lausanne, via Dijon, Dole, Frasne et Vallorbe. Ils prennent acte de la position de la Région Bourgogne-Franche-Comté, d'arcjurassien.ch et de l'ensemble des collectivités françaises et helvétiques concernées qui s'y opposent fermement et demandent un moratoire en la matière.

Soutien de la CTJ à la candidature UNESCO

La CTJ apporte par ailleurs son soutien politique à la candidature conjointe de l'Office fédéral de la culture et du Grand Besançon auprès de l'UNESCO pour une inscription des « savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La CTJ appuiera également les actions et mesures mises en place par les groupes de travail en charge du projet.

Vers un meilleur accompagnement des projets touristiques transfrontaliers

Pour répondre aux attentes et besoins identifiés par les acteurs touristiques du territoire lors du cycle de travail 2018, la CTJ propose la mise en place d'un accompagnement dans la construction et la réalisation de leurs projets franco-suisse. Cet accompagnement portera tant sur des aspects juridiques qu'organisationnels ou de marketing, l'objectif étant l'émergence de nouvelles coopérations touristiques à l'horizon 2020 afin de développer une destination pensée, construite et valorisée en commun.

Les autres actualités de la coopération

Les enjeux environnementaux et les problématiques liées aux projets de parcs éoliens de part et d'autre de la frontière figuraient aussi à l'ordre du jour. Enfin, neuf projets franco-suisse locaux ont bénéficié du Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers l'an dernier.

La Conférence TransJurassienne (CTJ), organisme de coopération transfrontalière de l'Arc jurassien franco-suisse, regroupe les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud, ainsi que la Région Bourgogne-Franche-Comté et la préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté. Cette instance franco-suisse créée en 1985 offre un cadre pérenne aux échanges et aux coopérations transfrontalières dans l'Arc jurassien.

Contacts presse

- Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté :
Marie Souverbie - tél. : 03 80 44 34 66 / Hélène Wokowski-Pierre - tél. : 03 81 61 61 08
- arcjurassien.ch :
Mireille Gasser - tél. : +41 (0)32 889 76 00 / mireille.gasser@arcjurassien.ch
- Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :
Cécile Hermier - tél. : 03 80 44 64 05
www.conference-transjurassienne.org